



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**ENFOUISSEMENT DES RESEAUX DE TELEPHONE ET INTERNET
PLACE DU MARCHÉ**

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 18 septembre, à 18h30, le Conseil Municipal de POUZOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Guy ROUCAYROL, Maire de POUZOLLES.

Présents : ROUCAYROL Guy, ALMES Bernard, BONAVIDA Claude, CALON Mauricette, CAZALS Christophe, CROS Monique, IZARD Julien, MARCO Claude, MARQUET Nathalie, MAS Bernard, SIMON Jennifer, SURRE Line.

Absents excusés : MM CROS Monique, LUCAS André, MIRABILLE Noelle.

Secrétaire de séance : MME SIMON Jennifer.

Convocation en date du 27 août 2025.

Membres en exercice : 14 - Présents : 11 - Votants : 11 - Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0

Monsieur le Maire rappelle que les élus ont rencontré les services du SICTOM pour l'installation de colonnes collectives d'ordures ménagères sur la place du marché, afin de solutionner l'entreposage anarchique des bacs individuels dans les rues du centre du village.

Les réseaux aériens doivent être enfouis et des devis ont été reçus :

- Orange 5 335.00
- Hérault TDH 2 741.38

Il demande au Conseil de bien vouloir donner son avis.

Où l'exposé du Maire, le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU le code général des collectivités territoriales,

APPROUVE les devis ci-dessous :

- Orange (réseau téléphone) 5 335.00 €
- Hérault TDH (réseau internet) 2 741.38 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois en an susdits.

Le Maire,
Guy ROUCAYROL

La secrétaire de séance,
Jennifer SIMON

